

7^{es} Journées d'études et de rencontres des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants

Lundi 28 et mardi 29 septembre 2020 - Paris 7^e



EJE
Journal
www.journal-eje.fr

TPMA
Formation
www.tpma-formation.fr

7^{es} Journées d'études et de rencontres des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants [Programme 2020*]

Lundi 28 septembre 2020
9 h 00-12 h 30 – 13 h 30-17 h 00

9 h 00 Plus de tabous sur les émotions des tout-petits ! Anne-Sophie Rochegude

Les émotions des bébés questionnent, bousculent... et plus on en apprend quant à leur développement, plus les interrogations se multiplient ! Ajoutez à cela nos propres émotions d'adultes, les contraintes du quotidien, la spécificité des situations pratiques, etc., et le terrain émotionnel apparaît encore plus complexe ! Puisqu'une théorie qui ne se frotte pas à la pratique demeure aveugle et que des pratiques qui ne profitent pas de l'étendue des connaissances théoriques sont appauvries, confrontons ces deux champs pour mieux appréhender le quotidien d'accueil.

10 h 00 Le bilan sensori-moteur Maguelonne Gourc

« Cet enfant ne parle pas, ce bébé est coincé dans sa position assise, cet autre paraît être dans son monde, celui-ci ne touche pas la peinture, celui-là ne sait pas manger les morceaux... »

En tant que médecin référent de crèches, il est possible de proposer un bilan global de l'enfant avec ses parents pour aider les équipes à mieux comprendre tous les petits accueillis et apporter des solutions à tous ces questionnements.

Le bilan en crèche, imprégné du bilan sensori-moteur d'André Bullinger, permet d'analyser finement le développement global de l'enfant (systèmes visuel, tactile et auditif, en lien avec l'oralité, les systèmes vestibulaire et tonico-émotionnel) en proposant des sollicitations diverses sous forme de « jeux »...

11 h 00 Pause

11 h 30 Le bien-être au travail Elizabeth Faussurier

Le quotidien professionnel ? Une affaire simple et évidente ? Pas toujours ! Et lorsqu'il s'agit d'évoluer en structure d'accueil, avec tout ce que cela peut impliquer, les choses peuvent encore plus se corser. Nous voulons faire au mieux avec les bébés comme avec les autres adultes ; mais ce « mieux » peut engendrer maints questionnements et doutes... Certains, partagés et partageables, d'autres qui le sont nettement moins ! À cela s'ajoutent ces petites ou grandes choses que nous faisons et qui, mine de rien, altèrent plaisir et bien-être. Réfléchir à tout cela nous invite à repenser à l'espace-temps de l'accueil, à l'enjeu qu'il constitue pour les tout-petits, et, plus profondément, à nos pratiques.

12 h 30 Déjeuner libre

13 h 30 Concevoir ensemble la crèche de demain : entre espace, sciences et mouvement de pensée Louise Michaud

Ces dernières années, les scientifiques ont fait de grandes avancées sur la connaissance du cerveau de l'enfant, les pratiques évoluent, la société est en pleine mutation et nous revendiquons désormais des pratiques favorisant la Libre exploration éducative. Comment s'emparer de ces éléments pour repenser l'espace de la crèche et favoriser le plaisir des tout-petits ?

14 h 30 Résistance aux changements Coralie Nardeau

Nous vivons à une époque où chaque jour nous avons de nouvelles connaissances sur l'enfant. En tant que responsables, nous avons toujours à cœur de vouloir faire progresser nos équipes, leur amener de nouvelles pratiques pour toujours être dans un accompagnement bienveillant de l'enfant. Toutefois, nous nous retrouvons souvent confrontés à une résistance aux changements. Ce qui peut être une source de démotivation en tant que responsable. Comment pourriez-vous accompagner vos équipes pour qu'elles passent au-dessus de leurs premières réactions de résistance ? Il existe des stratégies de management créatif qui permettent de faire sortir en douceur les équipes de leur zone de confort, que je vous invite à découvrir.

15 h 30 Pause

16 h 00 Prendre soin de soi en tant que professionnelle petite enfance pour mieux prendre soin des enfants accueillis Gladys Debieux

Accueillir de jeunes enfants sollicite physiquement, psychiquement et émotionnellement les professionnelles de la petite enfance. Ainsi, prendre soin de soi n'est pas une démarche égoïste, mais bien une démarche pour assurer une meilleure disponibilité lorsque l'on est auprès des enfants. Mais, chacun a un planning déjà bien rempli entre le travail, la vie familiale et personnelle. Alors comment concilier le tout ? Des propositions simples, faciles à mettre en place, peuvent changer la qualité de vie au travail et améliorer le savoir-être auprès des enfants.



7^{es} Journées d'études et de rencontres des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants [Programme 2020*]

Mardi 29 septembre 2020
9 h 00-12 h 30 – 13 h 30-17 h 00

9 h 00 Libre exploration éducative Chloé Ruby

Le jeune enfant est naturellement ouvert à l'exploration de son environnement et, grâce à ses compétences précoces, il expérimente, agit, découvre, hypothèse et apprend. Cependant, il a besoin d'un environnement qui le porte sur ce chemin, son chemin, le rythme développemental étant propre à chacun. En tant que professionnels, nos pratiques d'accompagnement vont influencer son développement. Profitons de ce que la science et les différentes pédagogies nous apportent afin de revisiter nos pratiques pour que les valeurs de liberté, confiance, créativité, plaisir, attachement et exploration animent concrètement le quotidien des jeunes enfants.

9 h 45 La libre exploration éducative... oui, mais comment ? Laure Letertre

À nous, professionnels de terrain de questionner, expérimenter, douter, nous enrichir des connaissances de la science et des nouvelles pédagogies pour faire évoluer notre accompagnement auprès des tout-petits. À nous de réfléchir en équipe sur notre positionnement professionnel, nos représentations, peut-être même nos peurs, pour arriver à (re)partir de l'enfant, de ses compétences, à lui faire confiance en gardant à l'esprit les piliers de la libre exploration éducative que sont la liberté, la confiance, l'apprentissage, le plaisir, l'attachement et l'exploration.

10 h 30 Pause

11 h 00 Et si l'on revisitait certaines idées sur les jeunes enfants ? Anne-Marie Fontaine

« Il faut leur apprendre à partager... », « Il ne faut pas les laisser monter sur les tables... » Nous voulons faire au mieux mais parfois, sans nous en rendre compte, nous sommes influencé(e)s par des représentations qui ont la vie dure. Prenons le temps de les reconsidérer, de les déconstruire peut-être, à la lumière des nouvelles connaissances sur le développement des jeunes enfants, non pour donner de nouvelles injonctions, mais pour mieux saisir ce qui importe pour eux. Petit tour d'horizon d'idées parfois reçues mais à revisiter !

11 h 30 Capture d'écrans Corinne Roehrig

Pour laisser les écrans à leur juste place, un ensemble de recommandations et d'activités concrètes existe pour renforcer l'efficacité des parents à dire non à leurs enfants et leur proposer des alternatives. Choisir le meilleur pour son enfant, sans être une proie.

12 h 30 Déjeuner libre

13 h 30 Cap ou pas Cap : un nouveau manuel ! Chloé Ruby et Anne-Sophie Rochegude

Et si l'on revisitait à nouveaux frais le CAP Accompagnant éducatif petite enfance ? Et si l'on osait plus profondément une autre vision de l'accueil petite enfance, en dépassant l'hygiène et le sécuritaire ?

14 h 00 Les 1 000 premiers jours Boris Cyrulnik

L'époque où l'on faisait commencer l'aventure psychique du bébé le jour de sa naissance est révolue. Pendant les 300 jours aquatiques, le départ de sa construction psychique commence avant sa naissance quand, à peine conçu, il baigne dans les substances du stress maternel, ce qui met en cause, non pas la mère, mais son entourage familial et social. Pendant les 300 jours suivants, le bébé se développe dans une niche sensorielle composée par les bras maternels et la présence du père, qui participe à ce milieu. Pendant les 300 jours suivants, l'enfant se prépare à l'explosion du langage qui le fait entrer dans le monde des représentations verbales et des récits.

15 h 30 Pause

16 h 00 Les diverses facettes du métier d'EJE Christine Dain

Depuis la naissance de la profession, en 1973, le référentiel professionnel (annexe 1 du décret) définit l'éducateur de jeunes enfants comme un travailleur social spécialiste de la petite enfance, permettant ainsi une ouverture professionnelle sur tous les lieux accueillant de jeunes enfants et ce, dans de nombreux secteurs, en milieu ordinaire comme spécialisé... À l'ère du numérique, et notamment grâce à l'apport des neurosciences, parents comme professionnels peuvent se saisir de nouveaux outils pour mieux comprendre et accompagner le jeune enfant. Et ces avancées permettent à l'EJE d'envisager de nouveaux horizons, que ce soit dans les secteurs public, privé ou encore en libéral avec le statut d'auto-entrepreneur.

Pour plus d'informations :
tpma.formation@yahoo.fr
01 69 44 53 70



Public et prérequis : Professionnels de l'enfance, éducatrices et éducateurs de jeunes enfants. Pas de prérequis.

Objectifs : Proposer aux éducateurs et éducatrices de jeunes enfants une formation basée sur les théories de l'éducation et des apprentissages des jeunes enfants, au regard des dernières recherches.

Méthodes : Apports théoriques. Échanges d'expériences professionnelles.

Durée : 2 journées – 9 h 00-12 h 30 – 13 h 30-17 h 00 – 14 heures.

Lieu : Asiem – 6, rue Albert Lapparent 75007 Paris.

Validation : Évaluation de la formation par les participants et Attestation de fin de formation.

7^{es} Journées d'études et de rencontres des éducatrices et éducateurs de jeunes enfants

Informations

Formateurs

Boris Cyrulnik est neuropsychiatre et éthologue, directeur d'enseignement à Toulon. Également président de l'Institut Petite Enfance et docteur *honoris causa* de plusieurs universités étrangères, il est notamment reconnu pour avoir développé le concept de résilience en France.

Christine Dain, éducatrice de jeunes enfants depuis 1990, exerce aujourd'hui en maison d'assistantes maternelles après plusieurs années à travailler en institut d'éducation motrice.

Gladys Debieux est psychomotricienne en école maternelle, auprès d'enfants et adultes avec TSA, en libéral au sein d'un centre pédiatrique ; elle est également titulaire d'un diplôme universitaire psychopathologie du bébé et d'un master 1 sciences de l'éducation - parcours éducation tout au long de la vie. Elle est formatrice auprès des professionnels de l'enfance, formation initiale et formation continue.

Elizabeth Faussurier est sage-femme-puéricultrice, coordinatrice petite enfance et responsable du service « Accueil collectif » à la ville de Villeurbanne (69).

Anne-Marie Fontaine est psychologue et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance. Elle a d'abord travaillé au CNRS puis a été maître de conférences en psychologie du développement à l'université Paris x. Elle propose depuis de nombreuses années, une réflexion et un soutien à la pratique de l'observation dans les structures petite enfance.

Maguelonne Gourc, médecin référent de structures d'accueil du jeune enfant depuis 2013, a auparavant exercé en tant que médecin de PMI. Titulaire d'un diplôme de praticien du bilan sensori-moteur d'André Bullinger depuis 2015, elle propose des suivis en cabinet libéral et en crèches.

Laure Letertre est éducatrice de jeunes enfants, directrice adjointe d'un multi-accueil à Allaire (56).

Louise Michaud est diplômée d'architecture et directrice du département Architecture et Aménagement de l'espace de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik.

Coralie Nardeau est éducatrice de jeunes enfants, directrice d'un multi-accueil privé.

Anne-Sophie Rochegude est directrice scientifique de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik.

Corinne Roehrig est médecin de santé publique à Nice (06) et thérapeute familiale systémicienne. Elle est responsable de l'adaptation et du déploiement en France du Programme de soutien aux familles et à la parentalité.

Chloé Ruby est infirmière puéricultrice, titulaire d'un Master en sciences de l'éducation et de la formation, spécialisée dans l'analyse des situations de travail. Après avoir été directrice d'établissement pendant plusieurs années, elle est aujourd'hui formatrice petite enfance.

Lieu de formation

Asiem

6, rue Albert de Lapparent
75007 Paris
Tél. : 01 42 73 13 36



En métro

Ligne 6 – arrêt Sèvres-Lecourbe
Ligne 10 – arrêt Ségur
Ligne 13 – arrêt Saint-François-Xavier

En bus

Ligne 28, 39, 70, 82, 87, 92

Parking public à proximité (payant)

Parking Garibaldi

Où vous loger

Hôtel Ibis Paris Tour Eiffel Cambronne

2, rue Cambronne, 75015 Paris
01 40 61 21 21

Inter-Hôtel Lecourbe

28, rue Lecourbe, 75015 Paris
01 47 34 49 06

Nouvel Hôtel Eiffel (Hôtel Tour Eiffel – Hôtel Porte de Versailles)

5, Rue des Volontaires, 75015 Paris
01 47 34 77 89

Hôtel Aberotel Montparnasse

24, rue Blomet, 75015 Paris
01 40 61 70 50



TPMA Formation – 40, avenue Saint-Jacques 91600 Savigny-sur-Orge
Siret : 450 085 527 000 23 – APE : 5814Z – 450 085 527 RCS Évry
Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11-91-055-75-91
auprès de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France
Tél./Fax : 01 69 44 53 70
tpma.formation@yahoo.fr – www.tpma-formation.fr



www.tpma-formation.fr



www.journal-eje.fr

TARIFS

- Inscription individuelle 150 €
- Formation continue 300 €

Inscription individuelle

À retourner à TPMA Formation – 7^{es} Journées des EJE
40, avenue Saint-Jacques – 91600 Savigny-sur-Orge - Tél. : 01 69 44 53 70
ou par mail sur tpma.formation@yahoo.fr

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Courriel :

Je verse la somme de

- Inscription individuelle : 150 €
- Paiement par chèque à l'ordre de TPMA Formation
- Paiement par carte bancaire **CB** :

1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB : n° [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° [] [] [] Expire fin [] [] [] [] [] [] Signature obligatoire :

- Je souhaite recevoir une facture



Formation continue

Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à l'organisme TPMA Formation, 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge, ou par mail à tpma.formation@yahoo.fr

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait, le 30/09/2020, disponible sur le portail CHORUS PRO

Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.6353-1)

Entre les soussignés :

1 - TPMA Formation, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 11-91-055-75-91 auprès de la préfecture de la Région Île-de-France.

2 - représentée par

Pour Mme - M. :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 : Objet de la convention

L'organisme TPMA Formation organisera l'action de formation suivante :

► Intitulé de l'action de formation :

7^{es} Journées d'études et de rencontres des EJE

► Programme et méthodes : joints en annexe

► Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

► Dates : 28 et 29 septembre 2020

► Durée : 2 jours (14 heures)

► Lieu : Asiem – 6, rue Albert Lapparent – 75007 Paris

Article 2 : Effectif formé

L'organisme TPMA Formation accueillera :

Mme - M. :

Profession :

À Savigny-sur-Orge,

Pour l'employeur*

Adresse de facturation

.....
.....

Article 3 : Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'éleve à 300 €.

Article 4 : Modalité de règlement

Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, disponible sur le portail CHORUS PRO, établie à l'ordre de TPMA Formation.

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à TPMA Formation au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

Pour l'organisme de formation**

Adresse du participant

.....
.....

* Signatures et tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour.

